

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE

GROSMAGNY

LE TERRITOIRE DE BELFORT PITTORESQUE
Champ de Bataille de Grosmagny (2 novembre 1870)

En contre-bas de la route se remarquent les
chambres à mine, dont on ne put faire
usage pour détruire le passage, les mèches
étant humides.



SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Réalisations 93 - Perspectives 94
- Commentaires et statistiques financières
- Une desserte pour le pays sous-vosgien
- Une bibliothèque pour tous
- Aéroparc
- Aménagement du territoire
- Etat civil
- Il y a cent ans

Janvier 1994

Elle n'a pas su trouver quand il le fallait, le second souffle nécessaire à sa pérennisation.

Aujourd'hui, je pense qu'il est probablement trop tard pour sauver l'A.S.V.A.A. et qu'il n'y a rien de dramatique dans cet état de fait. Ce qui serait dramatique par contre, c'est l'absence de toute structure de coopération intercommunale. Ce qu'il faut sauver, ce n'est pas l'A.S.V.A.A., c'est la coopération intercommunale en Pays sous-vosgien.

Ne nous trompons pas, les grands enjeux de demain ne pourront se traiter qu'à l'échelon intercommunal. Citons par exemple, les logements sociaux, le développement économique, l'environnement, etc.

Pour sauver cette coopération, il n'y a qu'une seule solution : la création d'une communauté de communes qui regrouperait l'ensemble des communes du Nord. Prétendre se sauver seul, c'est, à coup sûr, risquer de mourir seul. Les élus qui siègent au Conseil d'administration de l'A.S.V.A.A. ont pensé, pour diverses raisons, que j'étais le plus à même de réussir à faire aboutir ce projet.

J'ai donc finalement accepté et je dois dire que la création de cette communauté est le but essentiel que je poursuis au sein de l'A.S.V.A.A.

Je dois avouer que la tâche est extrêmement difficile et que le résultat est encore très incertain. Les prochains mois seront décisifs.

En cette période de vœux, dans l'intérêt de la zone sous-vosgienne, je ne peux que souhaiter voir aboutir ce projet essentiel.

Bonne et heureuse année à Tous !

TRAVAUX REALISES EN 1993

* * * * *

CENTRE DE LOISIRS

Entreprise HUSSON 5 734.07 F

Travaux de terrassement réalisés en 92 et facturés en 93.

Entreprise FCIE 74 636.17 F

Installation de luminaires destinés à l'éclairage de l'accès, parking et dégagement ainsi que des projecteurs pour mise en valeur de la façade du bâtiment. A noter que le financement de cette opération a été entièrement couvert par

- 1/ le 1er prix obtenu au concours "Action Village" offert par EDF 50 000.00 F
- 2/ une subvention du Conseil général dans le cadre du Fonds de Développement Rural 15 800.00 F
- 3/ le solde étant obtenu par un transfert d'excédent de diverses subventions

TRAVAUX EN FORETS

Conformément au plan ONF d'une durée de 18 ans et adopté par le Conseil municipal le 22 Mars 1984 :

Entreprise NAUDET 37 138.93 F

Poursuite du programme de plantation en forêt.

O. N. F. 9 566.60 F

Travaux d'entretien et de régénération.

Entreprise LOMBARD 6 849.91 F

Aménagement du chemin des Royers.

CIMETIERE

D.D.A. 5 218.40 F

Relevé topographique du cimetière actuel par les services de la Direction Départementale de l'Agriculture ; ce

recensement complet de l'état des lieux permettra d'étudier et de mettre en place progressivement un système de concessions sur les deux cimetières réunis.

E G L I S E

Les différents travaux prévus en 1993 sont reportés sur cette année.

ECOLE MATERNELLE

Entreprise DI STEFANO 16 675.30 F

Pose du carrelage réalisée en 1992 et facturée en 1993.

Entreprise DISCH 3 943.45 F

Remplacement partiel d'une clôture à la maternelle

ACHAT DE MATERIEL

Société BORGEAUD 48 781.00 F

Acquisition de meubles pour la bibliothèque.

S.I.C.T.O.M. 3 040.00 F

Achat d'un 2ème bac pour la récupération des papiers et cartons.

" PROJETS 1994 "

- Réfection d'un chemin forestier dans le Chaume afin de rendre exploitable les parcelles qu'il dessert.
- Poursuite du programme forestier.
- Travaux prévus à l'église en 1993 et non réalisés à ce jour.

Pour 1994, bon nombre de communes adopteront la prudence et la rigueur ; que cette morosité passagère néanmoins ne nous empêche pas de prévoir et parfois, de saisir les occasions qui se présentent à nous, car elles sont un gage certain sur le devenir de notre commune.

C'est dans cet état d'esprit que vos élus débattront le prochain budget.

BUDGET DE LA COMMUNE

* * * * *

Le budget présenté ci-après correspond au budget de notre commune pour 1993 (budget primitif plus modifications apportées au budget supplémentaire).

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Denrées et fournitures.	51 053.00 F
(alimentation, combustibles, fournitures diverses et scolaires)	
Frais de personnel.	211 400.00 F
(permanent et temporaire + charges sociales)	
Impôts et taxes.	4 300.00 F
Travaux et services extérieurs.	157 543.00 F
(entretien dans les forêts, bâtiments et voirie, travaux d'exploitation, acquisition matériel, électricité, assurances)	
Participation et contingents.	218 283.00 F
Allocations - Subventions.	29 459.00 F
Frais de gestion générale.	58 010.00 F
(cérémonies, indemnité de fonction du maire et des adjoints, P.T.T. etc.)	
Frais financiers.	115 500.00 F
Pélèvement pour dépenses d'investissement	210 560.00 F
 TOTAL DES DEPENSES.	 1 056 018.00 F

R E C E T T E S

Produits de l'exploitation. (redevance ordures ménagères)	94 678.00 F
Produits domaniaux (coupes de bois, location de droit de chasse)	146 885.00 F
Produits financiers	32.00 F
Recouvrements, subventions.	48 639.00 F
Dotation globale de fonctionnement	325 853.00 F
Impôts indirects	17 500.00 F
Contributions directes	303 433.00 F
Produits exceptionnels	6 820.00 F
Produits antérieurs	112 268.00 F
TOTAL DES RECETTES	1 056 108.00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remboursement d'emprunts	437 118.00 F
Acquisition (biens meubles).	105 700.00 F
Travaux (Bibliothèque, Cimetière, Eglise, Forêts, Eclairage ext. au Centre de Loisirs)	357 573.00 F
TOTAL DES DEPENSES	900 391.00 F

RECETTES

Subventions d'équipement	92 654.00 F
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	210 560.00 F
Participations à des travaux d'équipement	244 000.00 F
Produits des emprunts	335 000.00 F
Recouvrement de créance.	18 177.00 F
TOTAL DES RECETTES	900 391.00 F

STATISTIQUES FINANCIERES

Pour l'ensemble de ces calculs, il a été pris en compte une population de 467 habitants.

Les différents pourcentages des 4 taxes qui composent les impositions directes :

COMMUNES	T. Habitation	Foncier Bâti	F. non Bâti	T. Professionnel
Grosmagny	5,94 %	6,70 %	41,67 %	9,90 %
Belfort	14,25 %	16,03 %	71,73 %	19,85 %
Eloie	8,81 %	14,08 %	39,96 %	10,86 %
Etueffont	7,61 %	12,48 %	52,38 %	6,96 %
Petitmagny	7,39 %	8,84 %	67,65 %	6,85 %
Rougegoutte	3,15 %	3,05 %	15,38 %	7,30 %
Moyenne département.	10,01 %	11,65 %	30,63 %	14,03 %

Ces 4 taxes, suivant les communes n'apportent pas la même somme au budget, ni le même pourcentage des impositions directes (montants exprimés en francs) :

Taxes	Rappel des taux à Grosmagny	Apport au budget communal	Pourcentage des impositions directes
Taxe Habitation	5,94 %	106 385 F	45,34 %
Foncier Bâti	6,70 %	65 593 F	27,95 %
Foncier non Bâti	41,67 %	28 627 F	12,20 %
Taxe professionnelle	9,90 %	34 043 F	14,51 %
	Total :	234 648 F = somme des impôts payés par les Grosmagniens à la commune	

Des hauts et des bas dans les taux des communes du département :

Taxes	+ basse		+ haute		Rappel Grosmagny
Taxe Habitation	1,58	Leval	14,25	Belfort	5,94
Foncier Bâti	1,70	"	16,03	"	6,70
Foncier non Bâti	3,46	Cravanche	74,11	Riervescemont	41,67
Taxe professionnelle	3,08	Perouse	21	Romagny	9,90

Les différents pourcentages de répartition des impositions directes :

Taxes	+ petit	moyenne	+ grand	Rappel Grosmagny
Taxe Habitation	4,56 Argièsans	20,68	62,08 Urcerey	45,34
Foncier Bâti	4,44 Bourogne	20,06	37,65 Meroux-Moval	27,95
Foncier non Bâti	0,03 Cravanche	0,85	74,74 Riervescemont	12,20
Taxe profession.	0 Autrechêne	58,41	90,18 Bourogne	14,51

On aperçoit, à la lecture de ces tableaux, une grande disparité des situations par rapport aux taux d'imposition et à la répartition des montants. La plus importante est la situation des communes au regard de la taxe professionnelle.

Classement départemental	Communes	Base imposition population	Population	Produits attendus
1	Argièsans	50 135	286	508 096 F
2	Botans	42 181	227	314 066 F
3	Bessoncourt	39 732	812	1 964 806 F
74	Grosmagny	736	467	34 043 F
99	Croix	28	123	377 F
100	Recouvrance	0	57	0 F
"	Autrechêne	0	154	0

EFFORT FISCAL

POTENTIEL FISCAL

Classement	Communes	Classement	Communes	Potentiel fiscal par habitants
1	Grosne	1	Argièsans	7 767 F
2	Riervescemont	2	Bessoncourt	6 760 F
3	Lamadeleine	3	Botans	5 518 F
48	Grosmagny	68	Grosmagny	1 327 F
99	Leval	99	Reppe	555 F
100	Perouse	100	Boron	519 F
101	Cravanche	101	Lamadeleine	455 F

ETAT DE LA DETTE

Classement	Communes	Dettes en capital	Population	Montant de la dette par habitant
1	Morvillars	15 300 388 F	1 026	14 912 F
2	Belfort	434 370 970 F	51 913	8 367 F
3	Valdoie	26 144 545 F	4 353	6 004 F
20	Grosmagny	1 754 133 F	467	3 756 F
99	Thiancourt	31 207 F	212	157 F
100	Leval	31 852 F	207	153 F
101	Riervescemont	0	43	0

ENDETTLEMENT

Communes	Annuités à payer	Recettes réelles de fonctionnement	Taux d'endettement
Montreux-Chateau	2 521 748 F	2 751 955 F	91,63 %
Morvillars	2 450 354 F	4 070 691 F	60,20 %
Grosmagny	539 886 F	933 510 F	57,83 %
Menoncourt	10 752 F	506 924 F	2,12 %
Lacollonge	5 963 F	404 613 F	1,47 %
Riervescemont	0 F	331 860 F	0 %

UNE DESSERTE POUR LE PAYS SOUS-VOSGIEN

* * * * *

Qui n'a pas entendu parler du contournement de Valdoie !

Assurément, peu d'entre-nous ; ce projet que l'on peut qualifier d'ancien, revient périodiquement. La dernière fois, c'était en 1990. Le débat avait alors pris un tour très polémique entre le Conseil général et le District de l'agglomération belfortaine, pour cause : le tracé de la nouvelle route traversait la zone de captage des eaux. Finalement, après plusieurs mois de discussion, le projet avait été une nouvelle fois remis dans les cartons. Et puis, voilà qu'on nous présente un nouveau projet, complètement différent des anciens mais qui, à priori, semble très intéressant.

Contrairement aux précédentes propositions qui visaient essentiellement à doubler la sortie de Valdoie en passant par l'Est, l'idée directrice du nouveau tracé est d'élargir le champ des problèmes étudiés et d'ouvrir une réflexion globale de desserte du Pays sous-vosgien.

Les voies du Pays sous-vosgien atteignent progressivement la saturation. La majeure partie du trafic est drainé par la RD 465, seul axe de passage direct entre Belfort et Giromagny. Le trafic atteint 19 000 véhicules par jour, dans Valdoie, et il croît à raison de 3 % par an.

On note aussi un fort trafic entre Les Errues et Giromagny, sur la RD 12 qui traverse Grosagny, avec plus de 3 000 véhicules par jour dont 12 % de poids lourds. Cet axe sert de délestage pour les liaisons Haut-Rhin - Haute-Saône. Or, ce sont des routes essentiellement urbaines, donc génératrices d'importantes nuisances pour les usagers et les riverains.

Le développement de l'aire urbaine et du département du Territoire de Belfort s'organise autour de l'autoroute A 36 et de la nouvelle RN 19.

L'avenir du Pays sous-vosgien s'inscrit dans cette dynamique de développement et, afin de pouvoir valoriser ce territoire, il paraît indispensable de le désenclaver et de réfléchir à un accès rapide à l'autoroute A 36.

Il existe un vrai problème de liaison entre

l'agglomération de Belfort et le Pays sous-vosgien. Ce problème a été à l'origine du projet de contournement de Valdoie.

Sachant que les communes du Nord du territoire présentent de fortes potentialités de développement de l'habitat, le passage obligé dans Belfort et Valdoie peut devenir rapidement un handicap pour le développement économique et touristique du Nord.

Ainsi, 3 objectifs majeurs ont été pris en compte pour l'aménagement de la desserte du Pays sous-vosgien :

- * délester les agglomérations Valdoie, Belfort et Offemont
- * offrir au Pays sous-vosgien une voirie structurante qui desserve à la fois l'autoroute A 36 et l'agglomération de Belfort
- * Amener des propositions de transport alternatives à la circulation automobile.

Tout ceci a conduit à l'idée directrice qui est de ré-utiliser la route départementale 7 entre Eloie et Offemont en la recalibrant et en la rectifiant.

De part et d'autres, des voies nouvelles seraient construites :

- * vers l'autoroute A 36, de l'échangeur de Denney à Offemont entre les habitations et l'étang des Forges
- * vers le Nord : le tracé contourne le piton d'Eloie et remonte vers le Nord après avoir franchi la Rosemontoise et la RD 22 dans le secteur le moins urbanisé.

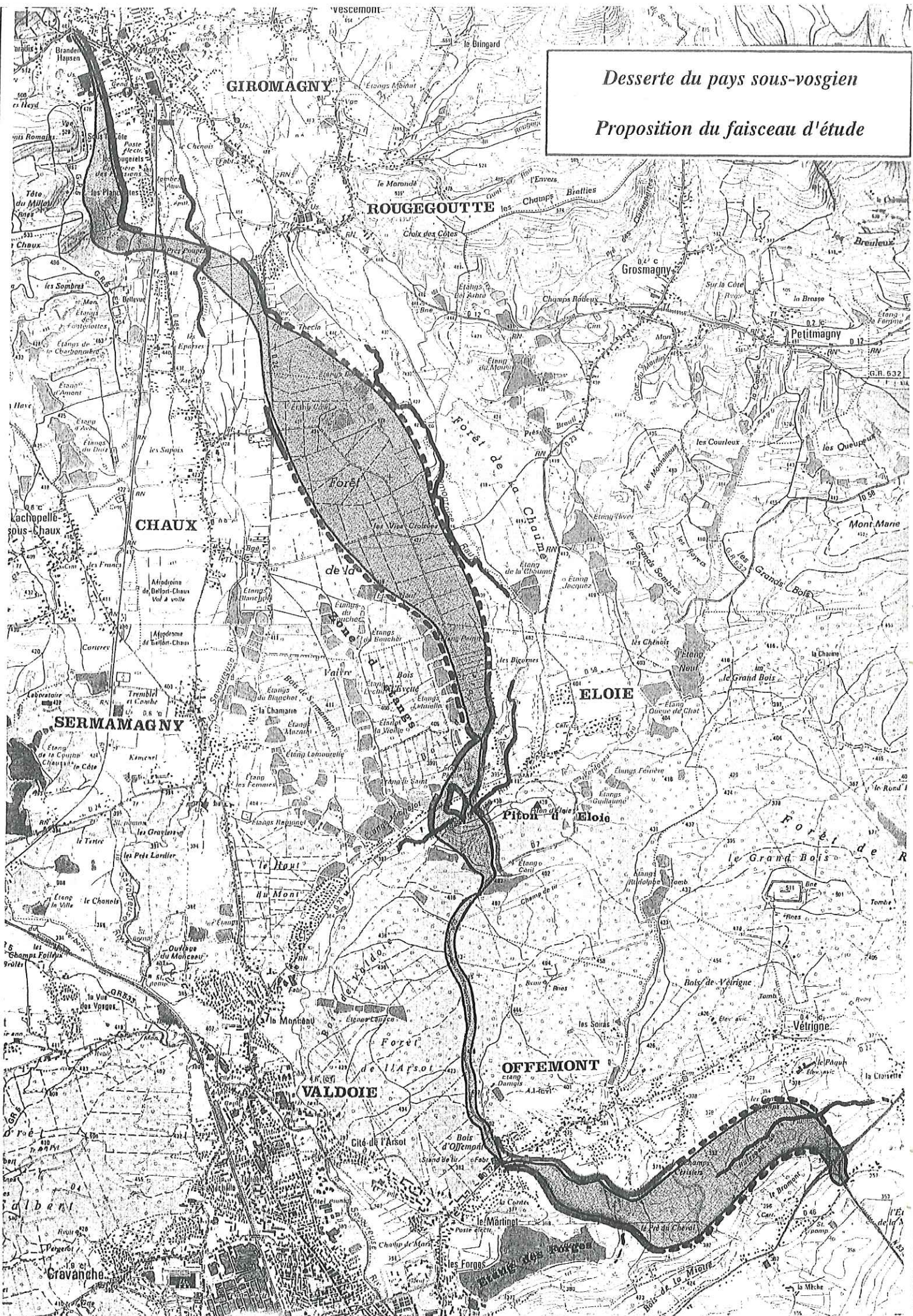
Le projet traverse ensuite la forêt de la Vaivre et rejoint la RD 24 entre Chaux et Rougegoutte, puis il franchit la Savoureuse et la RD 465 pour prendre fin au niveau de la rue des Prés Heyd à Giromagny, afin d'assurer une continuité vers Auxelles et la Haute-Saône.

Le trafic escompté sur ce nouvel équipement est de 5 000 véhicules par jour, la chaussée sera à deux voies sur une largeur de 7 m et dès la construction, il est prévu d'intégrer une piste cyclable séparée de la voie par un écran végétal.

Voici présentées, en quelques lignes, les bases du projet telles qu'elles se présentent aujourd'hui ; des

études sont en cours et leurs conclusions devront alimenter le travail qui nous attend durant l'année 94.

Desserte du pays sous-vosgien
Proposition du faisceau d'étude



UNE BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

* * * * *

L'inauguration d'un équipement est toujours un moment particulier ; celle de notre bibliothèque, ce samedi 23 octobre, n'a pas fait exception à cette règle car, c'est avec un peu d'émotion et beaucoup de satisfaction, que les personnes présentes ont pu visiter l'ensemble des locaux rénovés de ce bâtiment si cher à nos coeurs.

Ainsi, avec cette BCD (Bibliothèque-Centre de Documentation), les écoles disposent d'un nouvel outil de travail pédagogique, complétant, dans notre commune, un ensemble d'équipements scolaires de très bonne qualité.

Mais cet équipement, si utile à nos enfants, ne leur est pas réservé !

En fait, le fonctionnement de la BCD s'opère de deux façons différentes :

- pendant le temps scolaire, les élèves peuvent se rendre à la BCD, en groupe, accompagnés des enseignantes. Là, il ont la possibilité de travailler et de se documenter par exemple, sur un sujet bien précis ; des tables et des sièges sont mis à leur disposition. Ils peuvent éventuellement emporter chez eux, un certain nombre de documents qui leur permettront de prolonger leur travail à domicile.

- hors temps scolaire, la bibliothèque est ouverte, tous les mercredis (de 10 h à 12 h) et tous les vendredis (de 16 h 30 à 18 h 30), et chacun, enfant ou adulte, peut y emprunter un ou plusieurs ouvrages.

Depuis son ouverture, il y a eu, déjà, 1200 livres, prêtés par la médiathèque départementale.

* Sachez que dans les deux prochaines années, deux subventions de vingt mille francs chacune, seront attribuées à la commune de Grosagny par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ceci, afin d'acheter de nouveaux livres.

* Sachez qu'une convention nous lie avec le Conseil général du Territoire de Belfort, garantissant un fonctionnement de qualité à notre BCD.

* L'ouverture de cette bibliothèque, c'est aussi, pour nous, la fin de la rénovation interne de l'ancien presbytère : toutes les salles sont maintenant occupées. Depuis la rentrée, le cour de guitare y est installé.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la mutation réussie de ce bâtiment, dans l'intérêt de nos concitoyens et de la sauvegarde de notre patrimoine bâti, mais également sentimental.

Mais, cette bibliothèque, si belle soit-elle, n'a d'intérêt que si elle vit, et elle ne vivra que si vous la faites vivre. Ne pensez pas que la bibliothèque, c'est pour les autres ; faites l'effort d'y aller une première fois, vous verrez que vous ne le regretterez pas, et votre geste nous rendra heureux !

Une bibliothèque pour tous...

...tous à la bibliothèque !

DECOLLAGE POUR LE FUTUR

Après une assez longue période d'euphorie, notre société pouvait, tout simplement, être dite : "de consommation"...

Pour satisfaire la demande, les industries françaises ne suffisaient plus. Il a fallu faire des choix puisqu'on ne pouvait plus tout produire, dans des conditions économiquement valables.

La logique voulait de favoriser les produits de haute technicité, générateurs de plus values élevées. Trains (T.G.V.), Aviation (Airbus hélicos, Mirages...) Automobile, Luxe (parfums, champagnes et vins), Construction (centrales, barrages, hôpitaux, France et monde entier).

Pour cela il a fallu spécialiser dans ces productions "sélectionnées" les "bras" et les "cerveaux" disponibles. Même en délaissant des fabrications "secondaires", ou en favorisant la migration intérieure de population rurale vers les centres urbains.

Voire en incitant des volontaires étrangers, même non-qualifiés, à venir nous "donner un coup de main".

Mirages de FRANCE à TAIWAN / Calculettes de TAIWAN à la FRANCE...

Les chiffres ont toujours été positifs et la prospérité générale.

Malgré des concurrents de poids, nos parts de marché, donc de production, étaient des parts de "gâteau" à partager entre riches et pauvres de notre communauté nationale.

Pourtant, les "demandes" se sont essouffées sur certains secteurs choisis, avec les conséquences de concurrence induites.

Parallèlement, pour vendre à l'exportation, il fallait bien que les "clients" puissent payer... Nous (et tous autres) avons donc laissé libres, ou même favorisé, des productions et industries "exotiques" (jouets, appareils électroniques, motos, optique, pêche au large, viandes, agrumes, énergie, textile, etc.). Ces "créniaux", ont été progressivement "occupés". Il s'est avéré que les différences réciproque de contextes internes nous rendaient désormais très difficile économiquement de conserver l'avantage globalement acquis.

Nous avons d'ailleurs pris goût pour "leurs" spécialités, tout en ayant négligé d'entretenir nos équivalences "non-compétitives".

Même nos productions de la Campagne sont devenues exsangues, faute de maintenir des conditions attractives pour les jeunes ruraux, préférant la zone industrielle à la beauté de la montagne.

Nous avons aussi vu se dégrader des marchés "captifs", c'est à dire considérés comme "français", par nos liens et leur francophonie:

En effet nos échanges commerciaux, entachés d'aides diverses au développement de nos anciennes "annexes" d'outre-mer, se sont avérés à l'heure des bilans assez souvent plus "rouges" que "brillants"...

Les "chocs" pétroliers successifs ont, eux aussi, provoqué des déséquilibres plus rapides à déstabiliser l'économie qu'à la rétablir lors des "chocs" en retour inverses.

Ces principales causes ont amené ce qu'on appelle "la crise".

Avec ses cortèges de drames, légers, et graves.

Face à cette "crise", en la considérant avec sang-froid, la première considération est qu'il existe des situations bien pires.

A quelques centaines de kilomètres par exemple...

La seconde, est qu'elle était prévisible.

Comme gouverner est prévoir : Regardons déjà après le bout de notre nez, pour rester lucides et précis.

Nous constatons, avec une satisfaction rassurante, que les principaux "décideurs" de notre cher Territoire ont pris le "taureau par les cornes" en développant des actions concrètes.

Afin d'organiser, malgré quelques déceptions récentes, l'avenir des populations locales. Qui passe par un contexte économique.

Laissant celles qui sont déjà bien connues, nous resterons sur une opération majeure, en cours de décollage.

Justement, décollage. Car elle a pour cadre un terrain d'aviation

Celui de FONTAINE. Qui a connu bien des avatars précédents, composés de hauts et de bas.

Afin de servir de base à l'OTAN (déjà), qui craignait que la guerre "froide" ne se réchauffe, il a été édifié dans les années 50, à grands frais, et à grands coups d'expropriations, un patrimoine technique qu'il serait inimaginable de réaliser à notre époque...

Le "paquet" avait été mis. La piste (2.5 KM) était suffisamment longue et résistante pour les bombardiers lourds. Caractéristiques convenables aux critères des avions actuels et adaptables aux futurs.

La "crise" militaire s'étant "calmée", de méritantes tentatives d'exploitations aéronautiques civiles ont, de tout temps, été effectuées, avec beaucoup d'esprit d'entreprise et de compétence.

Il s'est avéré que l'aéroport de BALE-MULHOUSE, avec tous ses services de douane, d'accueil, de maintenance, d'entreposage, faisait vraiment beaucoup d'ombre à FONTAINE pour les vols moyens et longs.

Restait, hormis une utilisation marginale, l'exploitation de la "petite" ligne sur PARIS...

Il y avait effectivement un "marché" potentiel. Basé presque exclusivement sur les navettes d'une journée effectuées par les cadres ALSTHOM, BULL et PEUGEOT...

Et quelques amateurs de folklore, ou esprits résolument "modernes".

Il faut avoir connu l'époque des FOKKER, et autres "tagazous" vibrants qui faisaient distribuer beaucoup de bonbons anti-nausée, "grace" à notre météo du Nord-Est capricieuse. Qui se permettait, assez souvent, de nous détourner un peu n'importe où...

Il fallait "se le prendre", le taxi, à l'aube glaciale, dans un endroit sinistre, sommairement aménagé, difficile d'accès, pour "atterrir", en principe, au BOURGET, dans des confins parisiens et des embouteillages et, de là le soir, peut-être, à BELFORT...

Ces voyages aériens relevaient de l'esprit "pionnier".

Car il était plus facile, et souvent plus rapide, de la porte d'un appartement Belfortain à celle d'un bureau Parisien, de prendre le train de la gare de BELFORT à celle de PARIS-EST...

Par ses efforts louables et ténacité certaine, il ne saurait être reproché à la Chambre de Commerce de BELFORT d'avoir "jeté l'éponge".

Le "chant du signe" fut un meeting exceptionnel, resté dans les mémoires, avec la présence de la Patrouille de France militaire, venue saluer son Ministre et ses "ouailles".

Les anciens dirigeants de l'Aéroclub, peuvent se vanter d'avoir fait la démonstration que le site était (très) rentable...

Mais c'était tout de même du court domaine de la Gloire.

L'Armée a donc récupéré le site, qui en fait, lui appartenait.

Il était dommage de ne rien faire d'un tel "outil", qu'auraient vite "saisi" Suisses ou Allemands s'ils avaient pu le transporter...

Nos grands décideurs locaux n'ont pas manqué de clairvoyance, en usant de tout leur "entregent", pour une opportune récupération...

Avec son désenclavement énergiquement entrepris, ce site reste un atout extraordinaire dans le contexte local évolutif régional, et européen, actuel. Et surtout futur.

Pour un projet d'envergure qui perd tout à tergiverser il fallait établir une stratégie économique "musclée", dépasser les prescriptions homéopathiques, et s'impliquer à fond, avec la force de l'union.

Ceci a été obtenu. Il y a lieu pour cela de rendre l'hommage qui revient aux décideurs, grands et petits, toutes couleurs confondues,

Après l'historique (sommaire) pour le recul nécessaire à une approche de la population vers "son" parc aéronautique, viennent se mêler Présent et l'Avenir, avec les Pourquoi et Comment.

QUOI FAIRE ? :

Une source d'activités. C'est à dire d'emplois et de ressources.

Pour les personnels et les collectivités, par les retombées induites directes et indirectes, particulièrement sous forme de taxe professionnelle à distribuer. Non pas à la seule commune du site, qui serait outrageusement favorisée (comme on le constate ici ou là).

Mais à l'ensemble plus vaste du Département, élargi au bassin réel constaté "sur le terrain".

A la lumière de ce qui précède, déjà la vocation aéronautique est évidente. Il s'impose de l'exploiter.

D'autant plus que les nuisances sonores et polluantes des avions modernes ont été, avec succès, sévèrement combattues.

Toutes les études de prospectives ont conclu que les aérodromes commerciaux, du monde entier, étaient arrivés à saturation.

Aussi bien au sol pour les maintenances, les parkings, que les dépôts de frêts, qu'en l'air pour les approches et les départs.

Surtout par visibilité réduite et pour les avions à trajectoire fixée. Cas de figure déjà utilisé naguère à FONTAINE... (VOR + ILS)

Les courbes d'évolution des nombres de passagers et de tonnes transportés sont ascendantes. Il suffit de les prolonger pour constater que les chiffres actuels auront doublé dans les 10 ans...

Hormis les activités marginales d'aviation légère et de planeurs, dont la vocation des terrains "en herbe" est d'accueillir.

SI FONTAINE N'EXISTAIT PAS IL FAUDRAIT L'INVENTER POUR PALLIER LE TRES PROCHAIN DEFICIT AERIEN DU BASSIN DES TROIS FRONTIERES !

Nous avons donc une chance inouïe d'avoir sur notre sol cette formidable entité économique.

D'autre part, la zone militaire d'aérodrome avait "vu large"...

Nous "héritons" grace à elle d'environ 250 Hectares de terrain drainé, sain, plat, bien desservi par des bandes bétonnées.

Il y a peu, MERCEDES-BENZ cherchait en FRANCE, désespérément, un site permanent pour ses essais routiers... Les "bretelles" et autres "alvéoles" auraient parfaitement convenu.

PEUGEOT pourrait y faire miauler ses 905 et autres Formules UN...

Nous avons une zone de "nidification" idéale pour des créations d'activités montrant d'autant plus d'exigences qu'elles sont espérées.

"Chance" dont il faut encore se réjouir de l'avoir vue saisie.

COMMENT FAIRE ? :

Considérant que le "plus dur" est fait : l'acquisition du site, il faut mettre en place gestion, structures, systèmes, et principes. Avec leur irrigation financière.

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de L'Aeroparc Belfort-Continental a été créé, par nos Décideurs, dont font partie, par leur adhésion au projet, concrétisée par l'achat de parts : 66 municipalités du département. Soit 90 % de la population!

Monsieur le Préfet l'a entériné. Par son arrêté du 30. 12. 1993.

La population, dans un exceptionnel consensus, tourne le dos à l'assistanat frileux pour prendre sa destinée en mains.

En s'associant pour gérer un site prometteur et son activité, en procédant à des acquisitions de parts, comme les actionnaires associés d'une Entreprise dynamique.

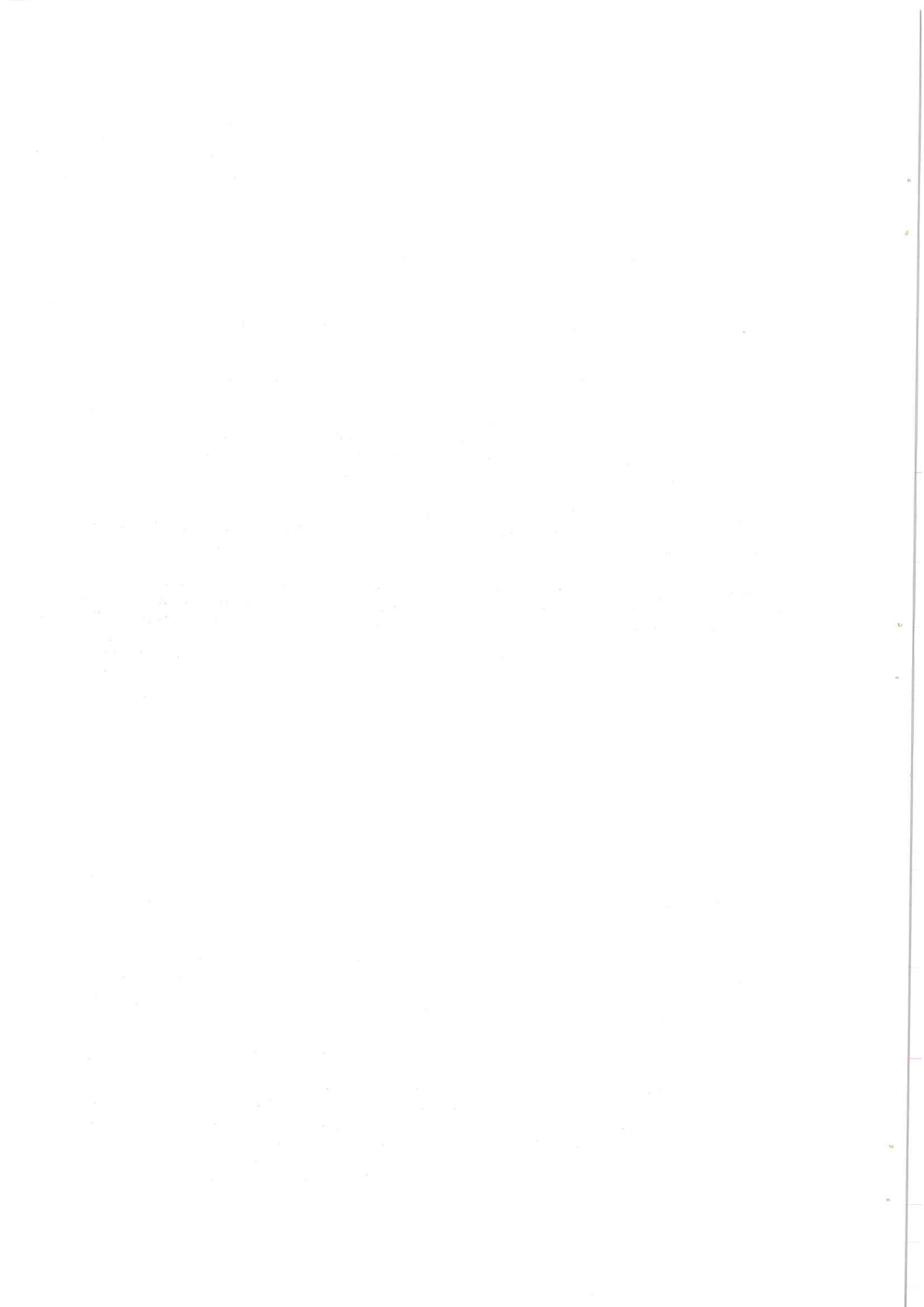
L'action financière volontaire est une forme noble de l'action.

Au même titre que l'action manuelle ou intellectuelle. Toutes, sous leurs diverse formes, tendent au progrès général? Elles démontrent une Foi, en l'Avenir, et en les Capacités de notre communauté rassemblée dans une exaltant "challenge"...

Cette opération hautement inspirée, originale, très exceptionnelle et probablement unique en FRANCE, servira de vitrine et d'exemple.

Au delà de l'aspect économique, elle sera une moderne illustration de la "résistance" aux épreuves du grand BELFORT, qui depuis (une autre crise) le Siège de 1870, mérite à nouveau sa Devise

QUAND - MEME .



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

* * * * *

Avez-vous entendu, ces derniers temps, parler du débat sur l'aménagement du territoire ? Pour une grande majorité d'entre-vous, il est fort probable que non. Et pourtant, ce débat, que le gouvernement a voulu national, revêt un caractère d'une importance capitale pour l'avenir de la France toute entière, donc pour l'avenir de chaque citoyen de ce pays.

Toutes les communes de France ont reçu, il y a quelques mois, un volumineux document introductif au débat. On y trouve, d'une part, une étude sur les réalités sociologiques, politiques, géographiques, économiques de notre pays ; d'autre part, des pistes pouvant servir à la réflexion sur l'aménagement de la France en l'an 2015. En fait, cet ouvrage se révèle être un excellent documentaire pour chaque élu. Les perspectives qu'il nous fait découvrir peuvent légitimement créer dans les esprits plus d'une crainte, pour ne pas dire une certaine angoisse devant la tâche à accomplir, et les choix qu'il faudra opérer pour permettre à nos collectivités de figurer en bonne place d'ici 20 années.

Il nous est apparu intéressant d'en livrer ici quelques aspects :

- la France doit s'adapter aux enjeux européens, comment tirer parti de l'Europe pour une France faiblement peuplée, trop centralisée, quelle sera la place de notre pays dans le nouveau continent européen ? l'évolution du continent européen aggrave les risques de déséquilibre de notre propre territoire, car les flux de transport et les activités convergent vers l'intérieur du continent, entre l'Europe du Nord et la Méditerranée. Si rien n'est fait, cette évolution pourrait se concentrer sur une dorsale qui, de LONDRES à MILAN contournerait la France sans la pénétrer.

- une population de plus en plus concentrée : entre 1962 et 1990, la population de notre pays a crû de plus de dix millions d'habitants ; simultanément, cette population s'est redistribuée dans les régions et s'est concentrée dans les villes. Aujourd'hui, 40 % de la population occupe 1 % de l'espace de notre pays, 20 % des Français se concentrent autour de PARIS. Si rien n'est fait, les conséquences négatives de cette concentration ne pourront que

s'aggraver : d'un côté, les ghettos des villes, de l'autre, les campagnes laissées à l'abandon.

- il faut tisser de nouveaux liens pour utiliser l'ensemble de l'espace disponible, et nous allons assister à la recomposition des territoires ruraux ; la tendance est à l'effacement des frontières entre l'urbain et le rural. Des activités que l'histoire a exclusivement concentrées dans le coeur des villes comme l'éducation et la santé, pourraient se délocaliser dans l'espace rural péri-urbain et ainsi la structurer.

- il faut rompre avec la concentration autour de la capitale.

- parmi les principes d'action, il faudra multiplier les actions de coopération entre toutes les collectivités. Les collectivités territoriales devront réduire la concurrence de leurs actions : cela suppose des plans régionaux de coopération territoriale, des programmes d'actions coordonnés à l'échelle des agglomérations, des départements ou des régions.

- l'architecture devra être repensée, organisée autour d'une succession de systèmes dont le coeur serait une ville ou un réseau de villes, irriguant des territoires plus ou moins vastes.

- ainsi, Belfort serait dans le système urbain "Montbéliard-Belfort-Mulhouse-Colmar-Bâle-Fribourg"

- ainsi, la région Franche-Comté éclaterait en deux systèmes, celui précédemment cité, et un autre autour de l'axe Dijon-Besançon.

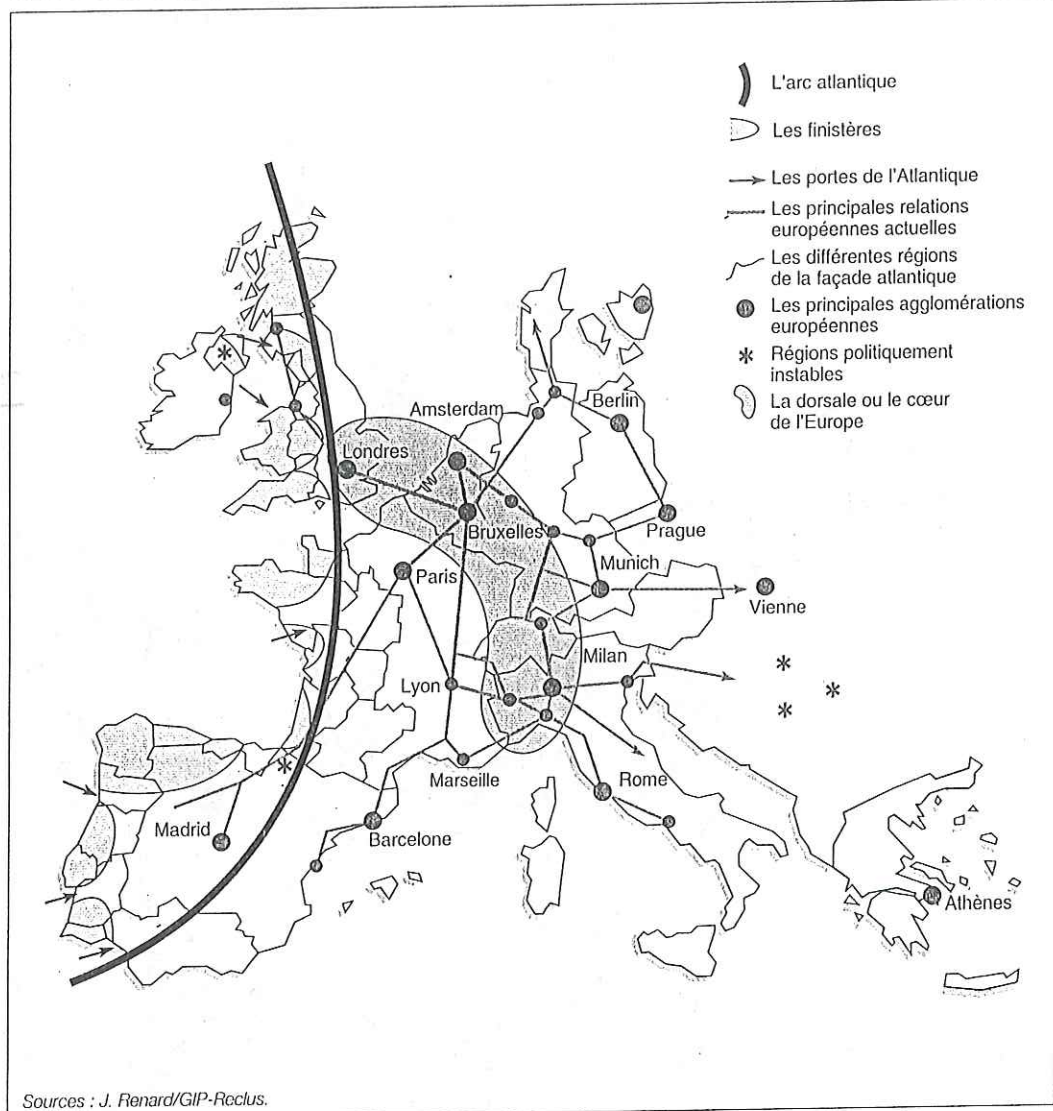
- tout ceci s'accompagnant de divers aménagements et équilibrages dans les domaines universitaires, culturels, technologiques, environnementaux.

- les moyens de communication devront être renforcés et adaptés à cette nouvelle organisation ; il faudra développer une politique de coopération entre les modes de transport.

- dans les principes, l'aménagement du territoire ne sera efficace que si les responsables locaux en deviennent les acteurs. Il faut donc donner aux collectivités locales les moyens d'une action plus efficace ; l'affirmation du couple que forment le département et la commune permettra d'agir efficacement, notamment dans le monde rural, à l'appui d'une coopération intercommunale qui se doit de conserver ses principes fondés sur le volontariat.

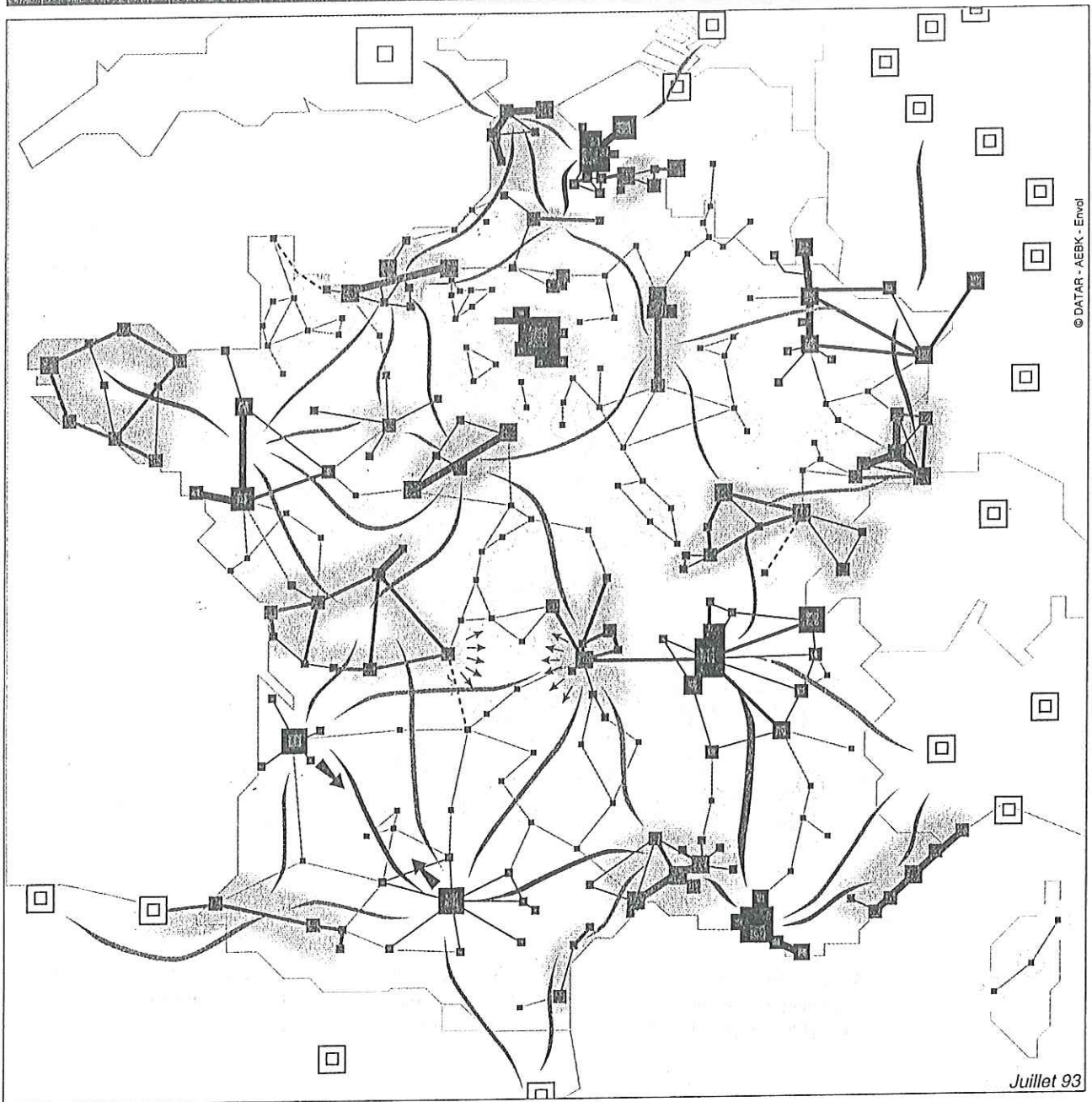
Voici, extraites de cet important document, quelques idées principales, très succinctes, mais qui illustrent la complexité de la tâche à accomplir et, puisque l'aménagement du territoire est l'affaire de tous, souhaitons-nous "bon courage" !

La façade atlantique et les risques de marginalisation



Avec le déclin des activités portuaires et les perspectives de « continentalisation » du développement économique, notamment en Allemagne et en Italie du Nord, des risques de marginalisation sur la façade atlantique européenne deviennent de plus en plus grands.

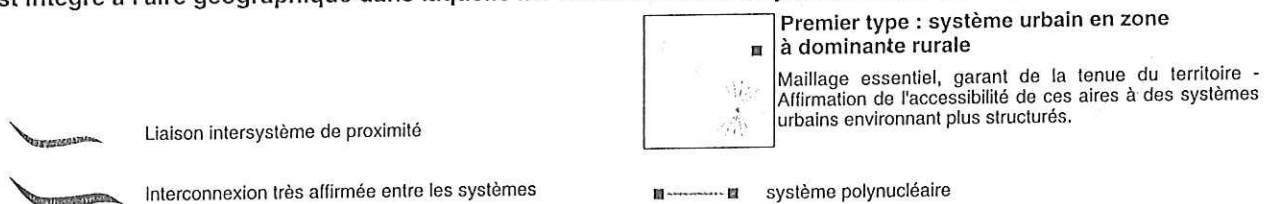
Systèmes urbains et territoires esquisse à long terme



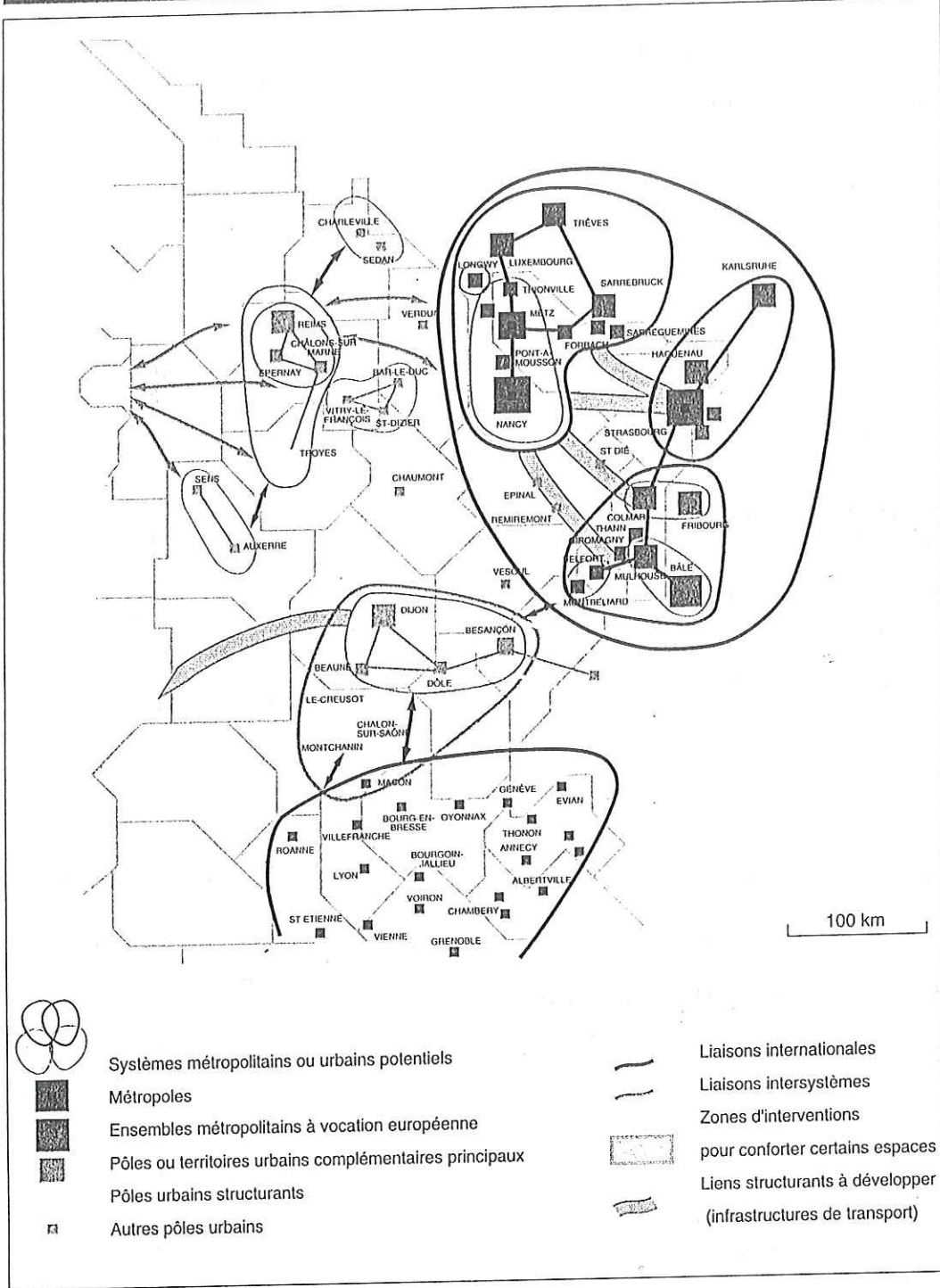
© DATAR - AEBK - Envid

Juillet 93

L'organisation territoriale proposée s'appuie sur trois types de systèmes urbains qui répondent à la nécessité de mettre en cohérence les composantes géographique, sociale et économique de notre pays. Chaque système est intégré à l'aire géographique dans laquelle il s'inscrit et tous les systèmes sont interdépendants.



Le Grand Est Réflexions d'aménagement



ETAT - CIVIL

* * *

N A I S S A N C E S

Marlène ANDREOLETTI	le 26 Mai 1993 à Belfort
Thibault BEDEL	le 08 Juillet 1993 à Belfort
Aude GUILLEMIN	le 03 Septembre 1993 à Belfort

M A R I A G E S

Sylvie DEPREZ et Frédéric LALEVEE	le 27 Mars 1993
Valérie AYMARD et Jean-Luc TRAVERS	le 24 Avril 1993
Laurence THUET et Alain SONNET	le 18 Juin 1993
Frédérique ALDRIN et Alain MARCHAL	le 17 Juillet 1993
Bernadette MOUGIN et Christian MOUGIN	le 09 Octobre 1993

D E C E S

Monique GENTIT	le 04 Janvier 1993
Albert JEANNOT	le 23 Mai 1993
Maria PETITJEAN (née HELLE)	le 31 Mai 1993
Marcel PREVOT	le 03 Juin 1993

D E C E S

des personnes nées à Grosmagny mais n'y résidant plus

Eugène TAMAGNE	le 14 Mars 1993 à ANNONAY (07)
----------------	-----------------------------------

IL Y A 100 ANS !

* * *

Quatre journaux se partageaient l'information en cette fin de siècle : le Journal de Belfort, conservateur, la Frontière, organe des radicaux socialistes, le Ralliement, journal des républicains modérés et la Croix de Belfort, organe clérico-monarchiste. Hebdomadaire ou bi-hebdomadaire, le prix moyen du numéro était de 15 centimes.

Voici quelques uns des très rares articles concernant notre commune.

LA FRONTIERE - NOUVELES DES COMMUNES - 18 JUIN 1893

Sur les sommets d'un des derniers monticules qui avoisinent le Fayer, se trouve une croix dont la présence semble ignorée de tout le monde, même des habitants du pays. Le touriste qui passe ne la regarde que d'un oeil distrait. Son aspect est si peu attrayant que personne, sauf à de rares exceptions, ne s'est jamais détourné de son chemin pour la visiter. Elle en vaut cependant la peine, ne serait-ce qu'à cause des souvenirs qui se rattachent à son érection.

Le socle en pierre porte cette inscription :

sur le champ de bataille coula héroïquement le sang généreux et patriotique d'Alfred Morel de GRAY le 2 novembre 1870

Plus haut sur le fût, se lisent ces mots :

Passé voyageur
Félicite les morts
Plains les vivants
Prie pour tous
Admire et tais-toi

Robert Miclo, vicaire à Etueffont, a été percé d'une balle ennemie ce même jour.

Que de choses tragiques renferment ces quelques mots rappelant dans leur brève simplicité, l'inscription du tombeau des anciens héros spartiates ! Je revois ce ciel d'automne et ce champ de bataille du 2 novembre : une poignée de braves luttant courageusement contre des forces dix fois supérieures, arrosant de leur sang la terre où, maintenant, poussent paisiblement nos récoltes.

Hélas ! l'herbe cache et la pluie efface !

Après vingt années de paix, le souvenir de ceux qui sont morts glorieusement pour la défense du pays nous laisserait-il indifférents ? Jamais. Habitant du pays, voyageur, touriste, salue respectueusement en passant la modeste croix.

Pense donc qu'à cet endroit sont tombés, pour défendre le sol sacré de la patrie, trente de ses enfants. Lis l'inscription. Admire et tais-toi, mais souviens-toi toujours.

Deux passants

Cette croix est toujours visible au fond de la rue de la Croix des Mobiles.

LE RALLIEMENT DU JEUDI 29 JUIN 1893-NOUVELLES DU TERRITOIRE

La plupart de nos archéologues distingués, j'oserais même dire, presque tous, ignorent la présence dans nos contrées d'une certaine quantité de ces sépultures préhistoriques que l'on désigne communément sous le nom de tumulus.

Je crois exciter la curiosité de nos savants et, en même temps, leur rendre service, en signalant à leur attention, deux amas de pierres qui se trouvent situés au faite d'un point culminant bien connu : le Fayer.

Sans être versé dans les sciences archéologiques, il est facile de reconnaître la main de l'homme dans la superposition des galets dont la plupart sont de dimensions assez grandes. Il est impossible d'admettre l'hypothèse que la réunion de ces pierres a eu lieu en guise de délimitation entre propriétaires : le lieu, la disposition indiquent clairement qu'on a voulu leur donner une autre destination.

Il y a de cela une dizaine d'années, un savant, Mr. l'Inspecteur VOULOT, se livra sur place à des recherches en différents endroits, qui demeurèrent sans résultat satisfaisant. Il ne rencontra dans ses fouilles que quelques débris d'écorces qu'il supposa avoir fait partie de la dernière demeure des cadavres ; il demeura convaincu cependant qu'il avait sous ses yeux des tombeaux d'individus de l'époque néolithique ou robenhausienne.

A nos savants d'éclaircir le mystère et de déchirer le voile du passé. Les fouilles pratiquées par Mr. VOULOT l'ont été dans le sens de la longueur et en trois endroits seulement. Il nous semble qu'elles ne suffisent pas et qu'il serait nécessaire d'en ouvrir d'autres qui donneraient, je crois, d'excellents résultats. Avis donc aux amateurs : avec cela qu'ils jouiront d'une promenade magnifique et d'un panorama superbe, ils auront certainement cette émotion

particulière connue seulement des grands voyageurs lorsque ceux-ci mettent le pied sur une terre inconnue.

N.D.L.R. : d'après des recherches plus récentes, il s'agirait d'une forteresse en pierres et pieux en bois de l'époque gallo-romaine, appelée oppidum. Il ne subsiste guère aujourd'hui, qu'un amas de pierres envahi par la végétation et éventré pour le passage d'un chemin. C'est à cet endroit-là, à l'Est, que devait se trouver l'entrée du fort.

LE RALLIEMENT DU 9 JUILLET 1893

Commune de GROSMAGNY

Vente de bois

Le maire de la Commune de GROSMAGNY a l'honneur d'informer le public que le mercredi dix neuf juillet, à sept heures du matin, dans la coupe extraordinaire, lieu dit "les Grands Sombres", il sera procédé à la vente de :

1000 stères de chêne écorcé
5000 fagots de tapots (chêne écorcé)

Et le lendemain, jeudi vingt juillet, au même lieu et à la même heure, à la vente de :

475 chênes, la plupart de fortes dimensions.

Grosmagny, le six juillet mil huit cent quatre vingt treize

Le Maire

CHAPUIS

LA FRONTIERE - NOUVELLES DES COMMUNES - 27 JUILLET 1893

Je viens un peu tard vous fournir ma correspondance au sujet de la célébration de la fête nationale dans notre commune. N'empêche que le 14 juillet a été dignement fêté, sinon avec beaucoup de bruit, du moins avec entrain. Tous ceux qui possédaient un drapeau l'avaient sorti de sa gaine pour le grand jour et le glorieux symbole flottait à quelques fenêtres. La maison d'école avait pris un air de fête dès le matin ; le soir, les illuminations étaient très remarquables. Les restaurants de l'Arbre Vert, des Deux Clefs, du Cheval Blanc étaient ma foi pavés et même illuminés. Bravo messieurs de la municipalité, bravo messieurs les propriétaires ! En avant ! Pourquoi demeurer en arrière quand le soleil poursuit son cours ? En avant pour le peuple et vive la République !

N.D.L.R. : de ces trois restaurants cités dans l'article (il en existait d'autres à l'époque), ne subsiste aujourd'hui que le Cheval Blanc (chez Cocoye).

Les Deux Clefs se situe à l'actuel n° 7 de la rue du Château, chez Mr et Mme Jules MARCHAL. Il servait de relais aux voituriers qui transportaient le charbon des mines de Ronchamp aux usines d'Etueffont et de Rougemont. Il ferma au début de la première guerre mondiale.

Quant à l'Arbre Vert, la mémoire locale ne le situe pas.